

Jésus-Christ, qui réside ici-bas dans l'Eucharistie, par la même voie, par Marie, que l'on peut appeler en toute vérité Notre-Dame du Très Saint Sacrement : *Posui Immaculatam viam meam.* (Ps. 17. 33)

Aussi, convaincu que les fidèles de mon diocèse trouveront dans cette dévotion un nouvel aliment à leur piété, j'accorde volontiers, à l'exemple d'un grand nombre d'Ordinaires, *quarante jours* d'indulgence à tous les fidèles de mon diocèse chaque fois qu'ils réciteront avec piété et dévotion l'invocation suivante : *Notre-Dame du Très Saint Sacrement, mère et modèle des adorateurs, priez pour nous que avons recours à vous.*

Veuillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de mon sincère attachement en Notre-Seigneur.

† MICHEL-THOMAS,
Evêque de Chicoutimi.

LES CONCERTS ANGELIQUES



A ville de Luchent, située non loin du champ de bataille où s'accomplit le fameux miracle de Daroca, en 1239, avait depuis de longues années la coutume de donner à la procession de la Fête-Dieu un éclat extraordinaire : au milieu d'un cortège magnifique on portait le Très Saint Sacrement jusqu'au monastère du *Corpus Christi*, éloigné de la ville d'environ une demi-lieue, et bâti à l'endroit même où les saintes Hosties ensanglantées avaient été cachées durant le combat. Le 1er juillet 1564, pour augmenter la solennité de la procession, on avait engagé un groupe de musiciens de la ville de Xativa, qui est à deux lieues de Luchent. Mais, au moment où devait commencer le défilé, les musiciens faisaient défaut ; après une heure d'attente et au milieu du mécontentement général, on décida de se mettre en marche.

Cependant, à peine le cortège avait-il franchi la porte de la